

Réseau syndical Mondelēz



Violations des droits syndicaux en Amérique du Nord

L'affiliée nord-américaine de l'UITA BCTGM, représentant environ 4000 travailleurs/euses de Nabisco en Amérique du Nord, a récemment rendu compte de violations des droits syndicaux dans des sites Mondelez.

La société a tenté d'empêcher que des représentants/es syndicaux/ales élus/es aient accès aux membres syndiqués de plusieurs usines, en violation des droits définis par les conventions collectives et de la législation fédérale du travail des États-Unis. La direction a demandé que le syndicat l'informe du nom des représentants/es, des travailleurs/euses qu'ils/elles voulaient rencontrer et du contenu des discussions. Elle a en outre imposé que des membres de la direction escortent ces représentants/es comme condition préalable aux entrevues, alors même que l'accès des représentants/es aux membres syndiqués est garanti par la loi.

Mondelez tente également de contourner le rôle des représentants/es syndicaux/ales lors des procédures de règlement des conflits et a même proposé qu'elles se fassent par vidéoconférence (soit disant pour réduire les frais de voyage !). Le syndicat a fait savoir qu'il était fermement opposé au recours à des vidéoconférences ou à l'enregistrement des réunions, des procédés qui constituent une infraction aux garanties prévues par la loi et aux droits fondamentaux.

Le BCTGM a intenté des recours juridiques contre l'introduction unilatérale par Mondelez du programme de productivité Lean Six Sigma, qui contourne et sape le rôle du syndicat dans la négociation des pratiques sur le lieu de travail.

Selon le syndicat, « ces mesures agressives et hostiles de Mondelez contre la main d'œuvre syndiquée vont à l'encontre des pratiques passées établies de longue date et sapent des décennies de négociations collectives qui ont grandement bénéficié à l'entreprise et aux travailleurs/euses ».

Mondelez exerce également de fortes pressions sur les syndicats pour parvenir à réaliser son objectif déclaré de 4000 suppressions d'emplois dans le monde dans le cadre de ses efforts désespérés pour accroître ses marges (dans un contexte de stagnation ou de baisse des ventes !) et les dividendes des actionnaires.

En mai dernier, Mondelez a annoncé une nouvelle série de licenciements en Amérique du Nord, mais avec une variante. La société a investi près de USD 500 millions dans la construction d'une nouvelle usine à Salinas, Mexique, et en 2013, avait assuré au syndicat que la production de cette nouvelle usine n'était pas destinée au marché américain. En mai 2015, le groupe a indiqué qu'il comptait investir USD 130 millions dans de nouvelles chaînes de production en Amérique du Nord tout en précisant qu'il n'avait pas encore décidé si ces investissements iraient au site de Chicago ou de Salinas. Mondelez a dit aux représentants/es du BCTGM que si ces investissements allaient à Salinas, 600 emplois syndiqués seraient supprimés à Chicago. Et

que même si les travailleurs/euses de Chicago acceptaient de réaliser des économies annuelles de USD 46 millions, 300 emplois au moins seraient de toute façon supprimés.

Le BCTGM a réagi en publiant la déclaration suivante : « Cette demande cynique et hypocrite de Mondelez constitue une atteinte à la dignité et au respect du aux hommes et aux femmes durs/es à la tâche qui se sont dévoués/es pendant des décennies pour fabriquer les produits de qualité, connus dans le monde entier, qui ont généré les profits et bâti la société ».

Le syndicat a dénoncé les tactiques cyniques de la société dans un [communiqué de presse](#) (en anglais) le 15 mai.

Mondelez continue à imposer des restructurations et des suppressions d'emplois dans le monde entier. Le 21 mai, le groupe a annoncé la suppression de 80 emplois – 20 pour cent des salariés/es – à l'usine historique Cadbury de Claremont, Australie.

Les travailleurs/euses de Mondelez paient le prix fort de la recherche par la société de gains financiers à court terme. La rémunération annuelle de la PDG Irene Rosenfeld a toutefois bondi de 50 pour cent pour atteindre USD 21 millions en 2014. Brian Gladden, qui n'est directeur financier de Mondelez que depuis octobre dernier, a lui touché USD 6,1 millions. Ces rémunérations mirifiques interviennent dans un contexte de baisse générale de 5,6 pour cent du résultat net de la société en 2014.

Mondelez fait tout son possible pour octroyer des liquidités à ses principaux actionnaires. Les mesures prises aux États-Unis montrent que le processus de réduction des coûts peut se traduire par des attaques contre les droits syndicaux fondamentaux. Les syndicats présents chez Mondelez doivent être prêts à défendre leurs droits face à une société qui propose d'enregistrer les réunions relatives aux griefs et qui oblige les représentants/es syndicaux/ales à être accompagnés/es de membres de la direction lors des discussions avec les membres syndiqués.

L'UITA demande aux affiliées de lui communiquer les nouvelles concernant les lieux de travail, ainsi que les informations reçues au niveau national.

#



Réseau syndical Mondelēz
<http://www.iuf.org>

#